



## Assemblée Générale

*22 juin 2017*



**Aussie B. Gautama**

Président du Conseil d'administration  
depuis le 10 avril 2017



**Michel Hochard**

Directeur Général et membre du  
Conseil d'administration de SEPLAT  
Petroleum Development Company.



**Philippe Corlay**

Directeur Technique



**Alain Torre**

Secrétaire Général

**1**

## **Pertamina International E&P**

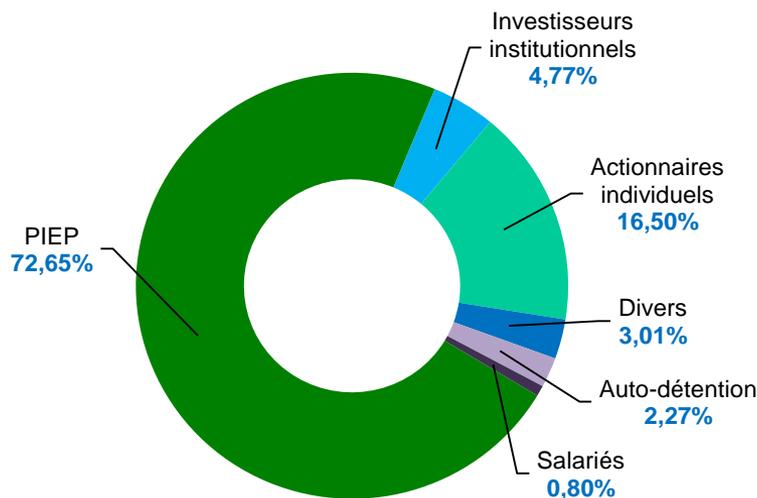
# Une nouvelle composition de l'actionnariat

À la suite de l'offre publique d'achat initiée par PT Pertamina Internasional Eksplorasi dan Produksi (« PIEP »), filiale à 100 % de la société indonésienne Pertamina, sur les titres Maurel & Prom et clôturée le 9 février 2017, PIEP détient 72,65 % du capital de Maurel & Prom.

Au 2 mars 2017, Maurel & Prom comptait environ 31 000 actionnaires. La part de flottant s'établissait à 24,28 % et aucun actionnaire, autre que PIEP, ne détenait plus de 2 % du capital.

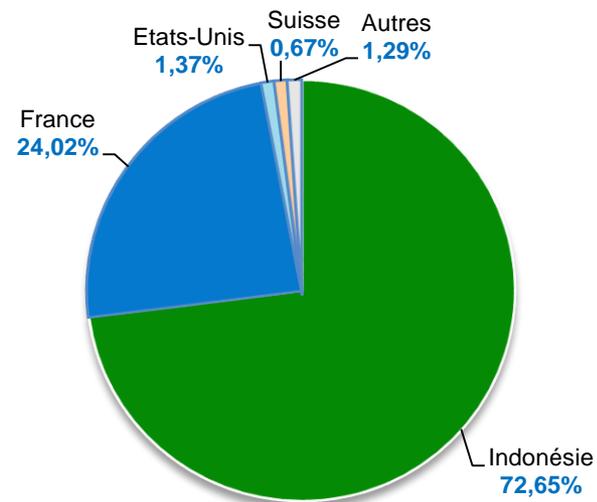
## Répartition par type de détenteur

(en % du capital)



## Répartition par zone géographique de l'actionnariat

(en % du capital)



## LA RÉPUBLIQUE D'INDONÉSIE



- 1 904 569 km<sup>2</sup>
- Environ 17 000 îles
- Capitale : Jakarta

- Population : 250 millions hab.
- 4<sup>ème</sup> pays le plus peuplé au monde
- 700 langages différents

- Croissance du PIB:  
+5 % en 2016



# Fournisseur d'énergie pour l'Indonésie

PERTAMINA FOURNIT DU CARBURANT À UNE POPULATION DE 250 MILLIONS D'HABITANTS À TRAVERS L'ARCHIPEL INDONÉSIE

Pour ce faire, le Groupe possède les infrastructures et les actifs (terminaux, tankers, transport de carburant par camions, oléoducs) nécessaires à l'approvisionnement en énergie d'un des réseaux les plus sophistiqués du monde.

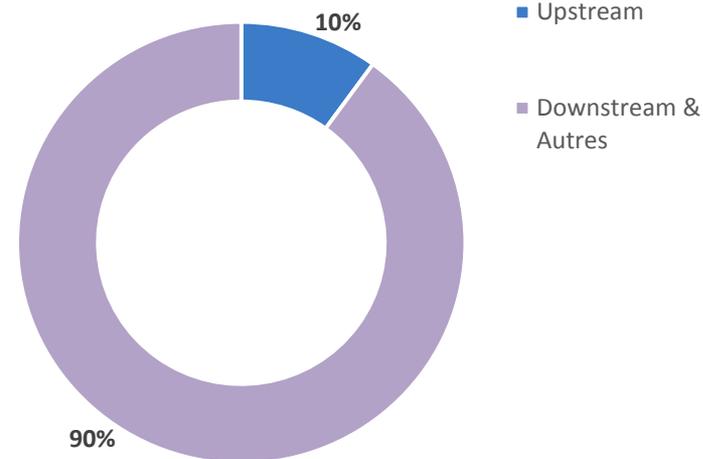


## Chiffres clés 2016 (en milliards USD)

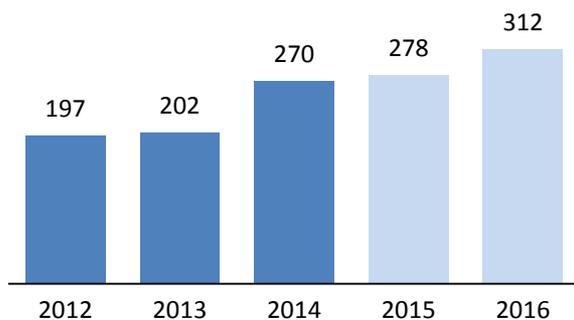
en milliards de dollars	2014	2015	2016
Prix moyen de vente ICP* (\$/b)	96,5	49,2	40,2
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>70,0</b>	<b>41,8</b>	<b>36,5</b>
Coûts d'exploitation	65,6	37,8	30,3
<b>Résultat net</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>3,2</b>
<b>Marge brute</b>	<b>5,7</b>	<b>5,1</b>	<b>7,6</b>
Investissements	5,9	3,6	5,6
<b>Trésorerie</b>	<b>3,6</b>	<b>3,1</b>	<b>5,3</b>

\* Prix de référence Indonésien

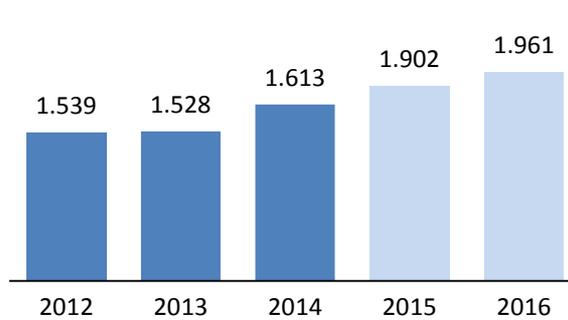
## Chiffre d'affaires 2016 par secteur (en %)



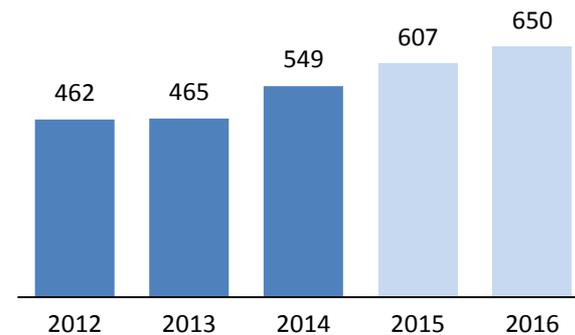
### Production d'huile (kb/j)



### Production de gaz (Mpc/j)



### Production totale (huile + gaz) (kbep/j)



## PIEP EST DÉTENUE À 100 % PAR PERTAMINA PIEP EST POSITIONNÉE DANS L'AMONT PÉTROLIER

### FILIALE EN ALGÉRIE : PT PAEP (PERTAMINA ALGERIA E&P)

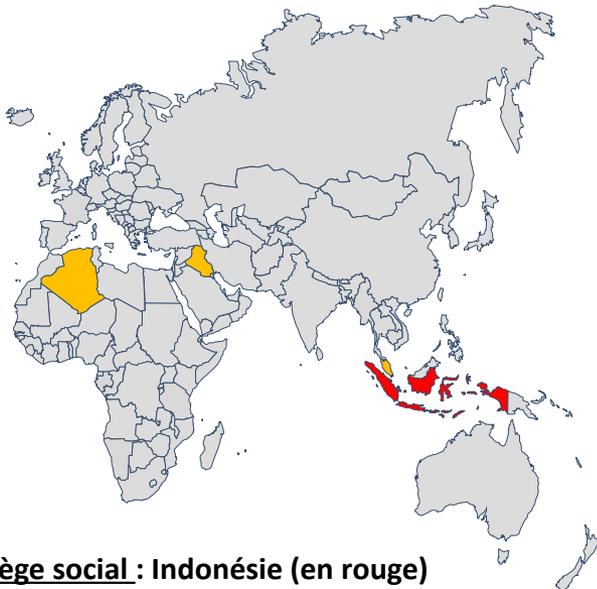
- PAEP, opérateur dans MLN
- Autres partenaires : *Sonatrach, Repsol, Anadarko, Cepsa, Maersk, Eni*

### FILIALE EN IRAK : PT PIREP (PERTAMINA IRAK E&P)

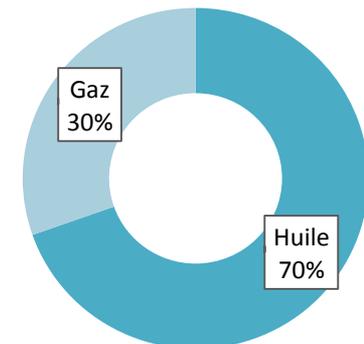
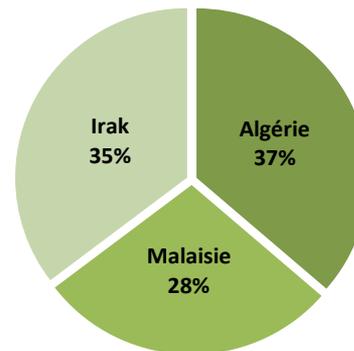
- Technical Service Contract (TSC) dans le bloc West Qurna,
- Opérateur principal: *Exxon Mobil*

### FILIALE EN MALAISIE : PT PMEP (PERTAMINA MALAYSIA E&P)

- 6 PSC (Contrat de Partage de Production) dans la région de Sabah & Sarawak Offshore,
- Opérateur : *Murphy & Shell*



**Production totale, en part PIEP, hors M&P : 126 840 bep/j**



# Maurel & Prom s'intègre parfaitement aux objectifs de PIEP

## OBJECTIF DE PIEP :

AUGMENTER LA PRODUCTION D'HYDROCARBURES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS CROISSANTS DE CARBURANT EN INDONÉSIE

### → M&P : un solide *track record*

- **Larges découvertes de pétrole *onshore* (Congo, Gabon et Colombie)**
- **Producteur de gaz en Tanzanie**
- **Premier actionnaire de SEPLAT, société indigène au Nigéria**

### → M&P : un portefeuille d'actifs de qualité

- **Qualité des actifs en production**
- **Activité d'exploration à proximité des installations de production**
- **HSSE standards et performance**

### → M&P : un ADN au service de la création de valeur

- **Flexibilité – Réactivité - Adaptabilité**
- **Prise de décision rapide**
- **Equipe expérimentée**
- **Expérience de l'Afrique, de l'Amérique latine et du Canada**

→ **UNE MISSION : CRÉER DE LA VALEUR POUR TOUS SES ACTIONNAIRES** ←

**2**

**Activité 2016**

MAUREL & PROM A FOURNI AU FIL DES ANNÉES UN EFFORT SIGNIFICATIF ET ADAPTÉ EN VUE D'AMÉLIORER DE FAÇON CONTINUE SES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ.

- Ces résultats, développés dans **le chapitre RSE du Document de référence**, vous sont présentés en premier afin d'illustrer la priorité que Maurel & Prom entend apporter à la diffusion d'information liée à ce sujet.
- Depuis 2015, l'optimisation du système de management EHS-S, le renouvellement de l'équipe ainsi que la stratégie mise en place ont permis d'obtenir de nouveaux succès.

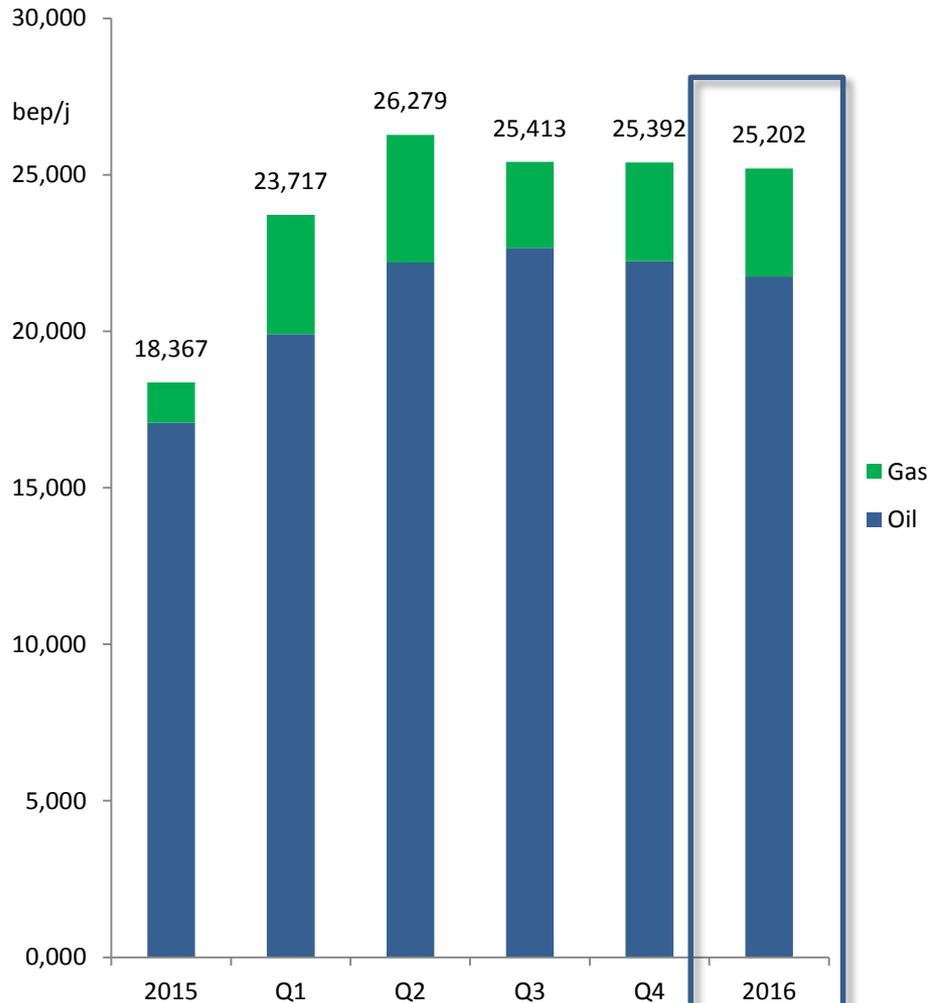
→ Concernant notre actif principal, les données suivantes sont un exemple du travail fourni :

**AUCUNE INFRACTION  
ENVIRONNEMENTALE EN 2016**

GABON	LTIF : Nombre de blessures avec arrêt de travail (i.e. décès, blessure avec arrêt de travail) par million d'heures travaillées	TRIR : Nombre de blessures enregistrables (i.e. décès, blessure avec arrêt de travail, cas de poste aménagé, cas de traitement médical) par million d'heures travaillées
2014	2.58	5.95
2015	1.45	2.66
2016	0.00	3.07
Performance de notre industrie (i.e OGP*)	0.19	0.76

\*Source: Safety Performance Indicators – 2015 Data/Rapport 2015s/Juin 2016

## Production d'huile et de gaz en part M&P



## Principales actions entreprises sur l'exercice 2016

### Gabon:

- Arrêt des forages de développement mi-2015
- Travaux effectués par l'opérateur sur la ligne de transport (TOTAL GABON)
- Gains de productivité
- Optimisation de l'injection d'eau
- Augmentation de la capacité de génération électrique
- Augmentation des capacités de traitement de l'eau

### Tanzanie:

- Niveau de production dépendant de la demande du secteur industriel à Dar Es Salaam
- Capacité des installations : 130 Mpc/j
- Quantités contractuelles : 80 Mpc/j
- Moyenne de production opérée : 43 Mpc/j

# Gabon: optimisation des installations



Décanteur à plaques et flottateur (2009)

Décanteur à plaques et flottateur (2016)



Pompes d'injection (2016 et 2017)

Pompes d'injection (2009)  
Pompes d'injection (2013)

V-200 : Unité de déshydratation (2007)



Tie-in pour future unité de compression

Séparateur de production (2016)

Chromatographe (2016)

Skid de comptage (2016)

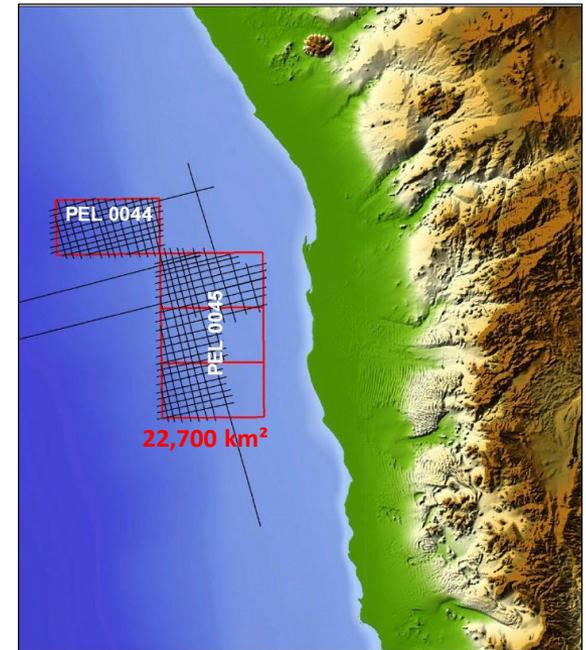
## Gabon : études en vue de la campagne de forage 2018



- Kari : études géologiques et géophysiques en cours, identification de prospects à forer
- Nyanga Mayombe : mise en évidence de prospects à forer en cours
- **Les opérations d'exploration relatives à ces deux permis sont indissociables car situés dans des zones difficiles d'accès**



## Namibie : études techniques en cours



- Deux puits forés à proximité en 2013/2014 ont démontré l'existence d'un système pétrolier

**3**

**Finance**

# Chiffres clés 2016

<i>En millions d'euros</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<i>Var..</i>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>317</b>	<b>276</b>	<u>+15%</u>
Marge brute	142	107	+32%
<i>en % du CA</i>	44%	39%	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>17</b>	<b>-25</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>-30</b>	<b>-7</b>	
Résultat des sociétés mises en équivalence	-28	-95	
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-50</b>	<b>-95</b>	
<hr/>			
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle</b>	<b>+86</b>	<b>-7</b>	
Investissements	44	178	<u>-75%</u>
<b>Trésorerie (disponible et en dépôt)</b>	<b>264</b>	<b>274</b>	<u>-4%</u>
<i>Trésorerie disponible</i>	193	274	
<i>Dépôt de garantie lié au RCF</i>	71	-	

## Hausse des ventes de 15 % à 317 M€

- Augmentation de la production de 37 % à 25 202 bep/j
- Baisse de 9 % du prix de vente moyen au Gabon à 42,7 \$/b

## Poursuite des actions de réduction des coûts

- Augmentation significative de la marge brute : de 39 % à 44 % du chiffre d'affaires
- Résultat opérationnel positif à 17 M€

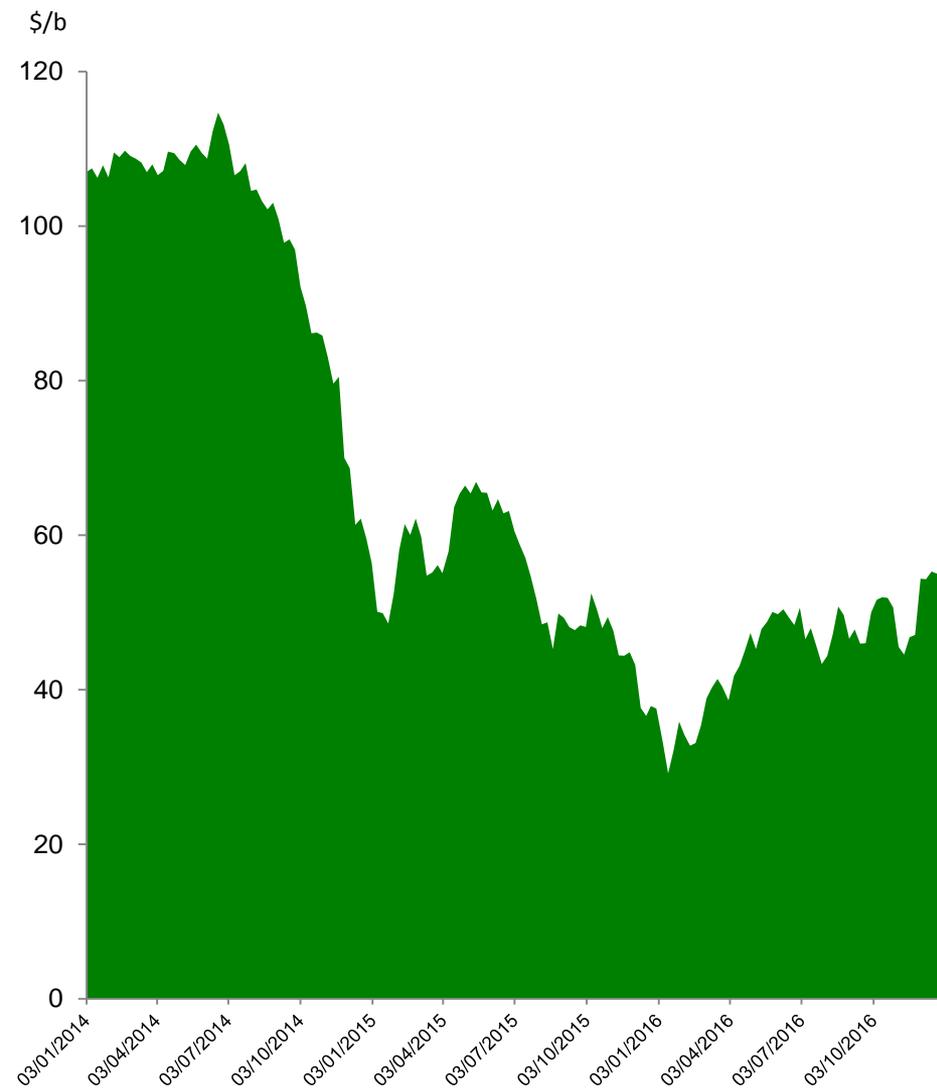
## Niveau important de trésorerie au 31/12/2016

- L'activité a généré une trésorerie positive de 86 M€ contre -7 M€ en 2015
- Réduction des investissements : 44 M€ en 2016 contre 178 M€ en 2015
- Remboursement anticipé du solde de l'emprunt Crédit Suisse pour 33 M€

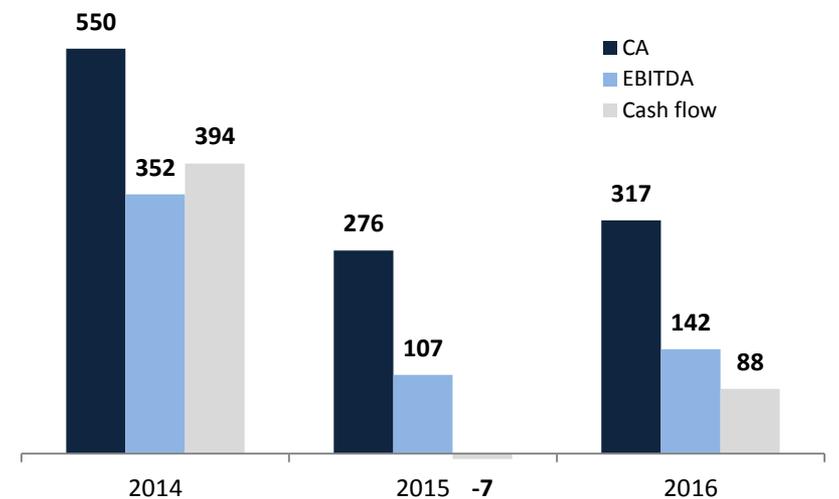
## Offre publique d'achat de PIEP sur les titres Maurel & Prom

# Réactivité du Groupe face à son environnement

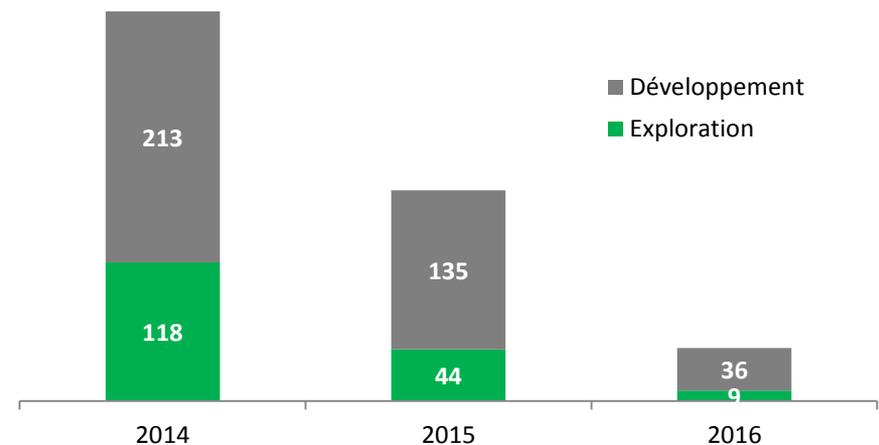
## Prix du Brent sur 3 ans



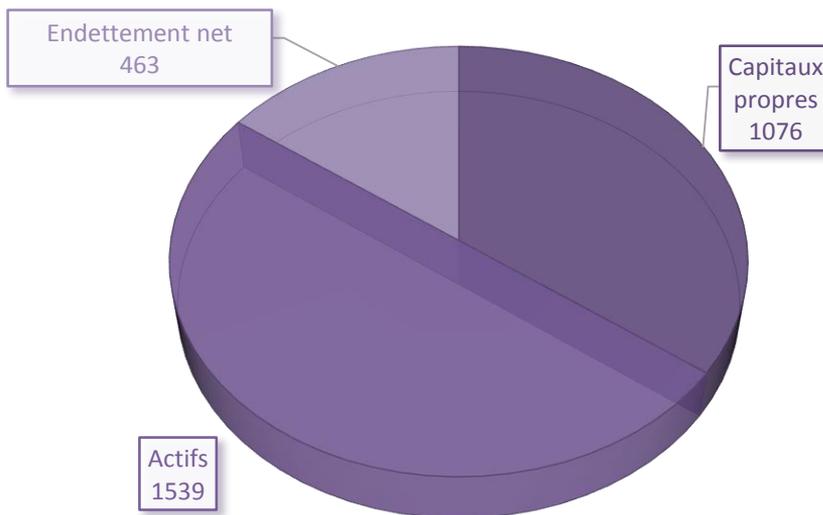
## Performances historiques (en M€)



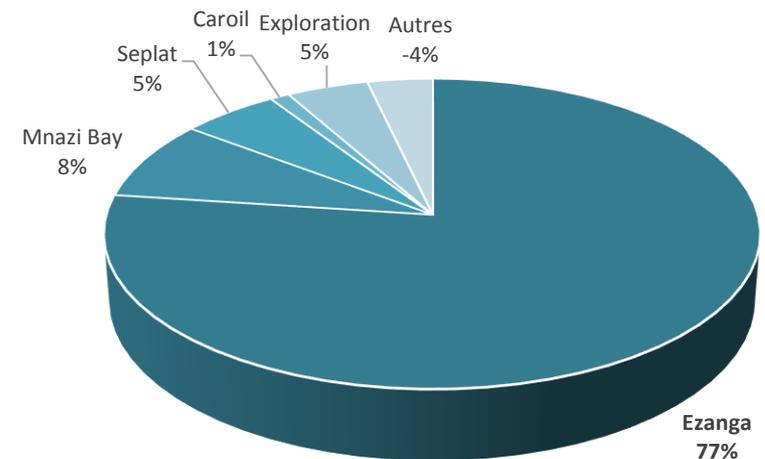
## Historique des investissements (en M€)



## Répartition bilancielle au 31/12/2016 (en M€)



## Répartition des actifs



Le permis d'Ezanga au Gabon représente 83% de la valeur totale des actifs du Groupe  
Des tests de valeur positifs ont été faits sur les différents actifs du Groupe

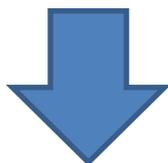
# Focus sur l'endettement du Groupe

## Coût de la dette

En M€	<u>31/12/2016</u>
ORNANES	(11)
RCF	(21)
Crédit Suisse	(2)
<b>TOTAL</b>	<b>(33)</b>

## Endettement au 1<sup>er</sup> avril 2017

Devise	Type	Montant	Taux d'intérêt	Echéance
M€	ORNANE 2019*	132	1,625%	01/07/2019
M€	ORNANE 2021**	48	2,75%	01/07/2021
M€	PIEP prêt d'actionnaire	121	1,625%	01/07/2019
M€	PIEP prêt d'actionnaire	67	2,75%	01/07/2021
M\$	Revolving Credit Facility	360	LIBOR+ 3.4% LIBOR + 3.65% from 2018	01/01/2021



- Remboursement de l'emprunt Crédit Suisse
- Augmentation du LIBOR

\* Détenue à hauteur de 99,78 % par PIEP

\*\* Détenue à hauteur de 99,99 % par PIEP

### RCF 400 M\$

#### Révision du ratio Dette nette/EBITDAX (versus 3,00) :

- 5,5 au 31/12/2016
- 5 au 30/06/2017
- 4 au 31/12/2017
- 3 au 30/06/2018

## ETABLISSEMENTS MAUREL & PROM EST LA SOCIÉTÉ MÈRE DU GROUPE MAUREL & PROM

### Compte de résultat

<i>En M€</i>	2016	2015
Marge brute	-16	-19
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-24</b>	<b>-44</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-21</b>	<b>-138</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-37</b>	<b>-196</b>

### Fonds propres

<i>En M€</i>	2016	2015
Capital social	150	150
Prime d'émission	80	291
Réserves et report à nouveau	8	-14
Résultat net	-37	-196
<b>Capitaux propres</b>	<b>201</b>	<b>240</b>

*La capacité de distribution des Etablissements Maurel & Prom est contrainte, les capitaux propres étant exclusivement composés du capital social et des réserves.*

4

## Gouvernance

## NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA SUITE DE L'OPA DE PIEP SUR M&P

- Conseil d'administration : **8 membres\***
- Taux de féminisation : supérieur à **42 % \*\***
- Taux d'administrateurs indépendants : **50 %\*\*\***
- Organes de direction : **dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général**
- Durée du mandat des membres du Conseil d'administration : **3 ans**

*\* A l'issue de la présente Assemblée Générale, le Conseil d'administration sera composé de 7 membres, Xavier Blandin n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat d'administrateur qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.*

*\*\* A l'issue de la présente Assemblée Générale.*

*\*\*\* A l'issue de la présente Assemblée Générale, ce taux sera de 43 % du fait du non-renouvellement du mandat d'administrateur de Xavier Blandin.*

Le Conseil d'administration de M&P s'appuie activement sur trois comités spécialisés pleinement investis dans leur mission de préparation des décisions présentées au Conseil d'administration\*.

**Comité d'Audit**

**Comité des  
Nominations et des  
Rémunérations**

**Observatoire des  
Risques**

*\* Les règles de fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés figurent dans le règlement intérieur du Conseil d'administration (disponible sur le site internet de M&P).*

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Aussie B. Gautama**

*Président du Conseil d'administration*

**Carole Delorme d'Armaillé**

*Administratrice indépendante*

**Maria R. Nellia**

*Administratrice*

**Xavier Blandin\***

*Administrateur indépendant*

**Roman Gozalo**

*Administrateur indépendant*

**Nathalie Delapalme**

*Administratrice indépendante*

**PIEP**

*Administrateur représenté par Huddie Dewanto*

**Denie S. Tampubolon**

*Administrateur*

**Christian Bellon de Chassy\*\***

*Censeur*

*\* Xavier Blandin n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat d'administrateur arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.*

*\*\* Christian Bellon de Chassy n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat de censeur arrivant à échéance à l'issue du prochain Conseil d'administration.*

## COMITÉS SPÉCIALISÉS

### Comité d'Audit

**Roman Gozalo**  
*Président,*  
*Administrateur indépendant*

**PIEP**  
*Administrateur représenté*  
*par Huddie Dewanto*

**Xavier Blandin\***  
*Administrateur indépendant*

### Comité des Nominations et des Rémunérations

**Nathalie Delapalme**  
*Présidente,*  
*Administratrice indépendante*

**Denie S. Tampubolon**  
*Administrateur*

**Xavier Blandin\***  
*Administrateur indépendant*

### Observatoire des Risques

**Carole Delorme d'Armaillé**  
*Présidente,*  
*Administratrice indépendante*

**Roman Gozalo**  
*Administrateur indépendant*

**Nathalie Delapalme**  
*Administratrice indépendante*

**Maria R. Nellia**  
*Administratrice*

\* A l'issue de la présente Assemblée Générale, la composition du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et des Rémunérations sera aménagée afin de tenir compte de la fin de mandat de Xavier Blandin au sein de ces derniers.

5

## Politique de rémunération & Loi Sapin II

*Nathalie Delapalme*

## → Dispositions légales et réglementaires

- Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'économie (dite « loi Sapin II »), complétée du décret n° 2017-340 du 16 mars 2017 relatif à la rémunération des dirigeants et des membres des Conseils de surveillance des sociétés anonymes cotées.
- La loi Sapin II attribue aux actionnaires des sociétés anonymes françaises dont les titres sont cotés sur Euronext Paris le pouvoir d'approuver tous les ans la politique globale de rémunération (vote *ex ante*) et la rémunération individuelle de leurs dirigeants (vote *ex post*) par des votes émis en Assemblée Générale Ordinaire.
- Application du dispositif dès la présente Assemblée Générale.

## → Conséquences pratiques

La loi Sapin II encadre la rémunération des dirigeants avec :

- Un vote relatif aux « principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution » de la rémunération des dirigeants pour l'exercice N.
- Ce vote est mis en œuvre pour la première fois lors de la présente Assemblée Générale.

- En N+1, un vote sur « les éléments de rémunération et avantages de toute nature versés ou attribués » à chaque dirigeant au titre de l'exercice N.
- Ce vote sera mis en œuvre pour la première fois lors de l'Assemblée Générale 2018. Il remplacera l'avis des actionnaires sur la rémunération des dirigeants sur l'exercice précédent prévu par le Code AFEP-MEDEF qui est mis en œuvre pour la dernière fois lors de la présente Assemblée Générale.

## → Conséquences pratiques

- En N, Si la résolution est adoptée, la politique de rémunération du dirigeant est approuvée.

- **En N+1**, l'Assemblée Générale émettra un vote. Si la résolution est adoptée, tous les éléments de rémunération seront acquis au dirigeant (fixe, variable, exceptionnelle et attribution gratuite d'actions).

- En cas de rejet de la résolution, la rémunération est déterminée conformément à la rémunération attribuée au titre de l'exercice précédent\*.

- En cas de rejet de la résolution, les éléments de rémunération variable et exceptionnelle du dirigeant ne pourront pas être versés.

*\* Dans l'hypothèse où des principes et critères auraient été précédemment approuvés en Assemblée Générale, ceux-ci continueraient à s'appliquer.*

## → Politique de rémunération : le Président du Conseil d'administration

La politique de rémunération, arrêtée par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, prévue pour ce dirigeant mandataire social non exécutif, et conforme à la version révisée du code AFEP-MEDEF, est structurée comme suit :

○ Rémunération annuelle	Rémunération fixe à hauteur de 120 000 € + jetons de présence
○ Rémunération exceptionnelle	∅
○ Rémunération de long terme	∅
○ Rémunération pluri-annuelle	∅
○ Autres avantages	∅

## → Politique de rémunération : le Directeur Général

La politique de rémunération, arrêtée par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, prévue pour ce dirigeant mandataire social exécutif, est structurée comme suit :

○ Rémunération annuelle	Rémunération fixe à hauteur de 425 000 €
○ Rémunération exceptionnelle	En cas de circonstances exceptionnelles
○ Rémunération de long terme	240 000 actions de performance au maximum
○ Rémunération pluri-annuelle	∅
○ Autres avantages	Avantages en nature (y compris 1 250 €/jour de frais de déplacement)

<b>Français</b>		<b>Anglais</b>	
pieds cubes	pc	cf	cubic feet
pieds cubes par jour	pc/j	cfpd	cubic feet per day
milliers de pieds cubes	kpc	Mcf	1,000 cubic feet
millions de pieds cubes	Mpc	MMcf	1,000 Mcf = million cubic feet
milliards de pieds cubes	Gpc	Bcf	billion cubic feet
baril	b	bbl	barrel
barils d'huile par jour	b/j	bopd	barrels of oil per day
milliers de barils	kb	Mbbl	1,000 barrels
millions de barils	Mb	MMbbl	1,000 Mbbl = million barrels
barils équivalent pétrole	bep	boe	barrels of oil equivalent
barils équivalent pétrole par jour	bep/j	boepd	barrels of oil equivalent per day
milliers de barils équivalent pétrole	kbep	Mboe	1,000 barrels of oil equivalent
millions de barils équivalent pétrole	Mbep	MMboe	1,000 Mbbl = million barrels of oil equivalent

[www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr)